



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵍⴻⴷⴰⵢⴻⵔ | ⵙⴻⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵍⴻⴷⴰⵢⴻⵔ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

# CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES DE LA POPULATION

## PRÉFECTURE DE TANGER-ASSILAH



Mai 2025





المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⴱⵔⵉⵎⴰⵏ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

# Caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population

## Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024

Préfecture de Tanger-Assilah



# Sommaire

Introduction	9
I. Population Préfectorale	11
II. Capital Humain	17
III. Défis Socio-économiques	25
IV. Conditions d'Habitation	31
Tableaux Annexes	39





صَاحِبُ الْجَلَالَةِ الْمَلِكُ مُحَمَّدُ السَّادِسُ بِصَرِّهِ اللَّهُ

*« Depuis que Nous avons assumé la charge suprême d'assurer la conduite de la nation, Nous avons constamment attaché le plus grand intérêt au recensement général de la population et de l'habitat et à la périodicité de son organisation.*

*« Une opération qui, par la multitude et l'importance des données et des indicateurs qu'elle génère, constitue une aide précieuse à la concrétisation de notre projet de société et au bon déploiement de notre modèle de développement, bâtis sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de développement humain et de cohésion sociale et territoriale. »*

*Extrait de la Lettre Royale adressée au Chef du Gouvernement le 20 juin 2024 au sujet du 7ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat*



# Introduction

Sous les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, et conformément aux recommandations des Nations Unies, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, a été réalisé en septembre 2024, étant ainsi le septième au Maroc après les recensements de 1960, 1971, 1982, 1994, 2004 et 2014.

Caractérisé par l'exhaustivité, la simultanéité et le dénombrement individuel, le recensement est la seule opération nationale permettant de fournir des indicateurs démographiques et socioéconomiques couvrant tous les niveaux territoriaux, y compris les espaces les plus fins.

Ainsi, il constitue une base de données qui servira à une prise de décision éclairée pour le développement du pays et permettra d'élaborer et d'évaluer les politiques publiques et les stratégies de développement dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux, ainsi que d'orienter les réformes dans les différents secteurs.

Plusieurs innovations méthodologiques et technologiques ont accompagné la réalisation du RGPH2024, partant des travaux cartographiques jusqu'à la collecte des données auprès des ménages, ce qui a permis d'optimiser le coût budgétaire, d'améliorer la qualité des données recueillies et de réduire le délai de leur traitement et de diffusion des résultats.

Les travaux cartographiques, qui ont permis de subdiviser le territoire national en districts de recensement assurant le géoréférencement des établissements économiques et des infrastructures sociales de base, ont été réalisés en utilisant un Système d'Information Géographique mobile.

La collecte des données auprès des ménages a été informatisée par l'utilisation de tablettes incorporant une application de collecte mobile permettant d'assurer les tests automatisés de validité et de cohérence des déclarations des ménages ainsi que le transfert sécurisé des données aux serveurs centraux en temps réel.

Sur le plan méthodologique, la collecte des données auprès des ménages a été établie selon un double questionnaire : un questionnaire court destiné à l'ensemble des ménages, abordant les structures démographiques, les typologies du parc logement et les phénomènes rares, notamment la migration internationale et la mortalité. Un deuxième questionnaire long, plus détaillé, a concerné un échantillon de 30% des ménages. En plus des thèmes classiques du recensement (fécondité, handicap, analphabétisme, éducation, activité économique, mobilité et conditions d'habitation des ménages), ce questionnaire aborde des nouvelles thématiques. Il s'agit de la couverture médicale, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et les questions ayant trait à l'environnement, afin d'appréhender, entre autres, les données requises pour le suivi du nouveau modèle de développement et des objectifs de développement durable.

Cette publication expose les principaux résultats du RGPH 2024 au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah, analysés selon le sexe et le milieu de résidence, avec une comparaison aux résultats à l'échelle régionale. Elle aborde aussi les variations perçues par rapport aux recensements précédents. Toutefois, l'exhaustif des résultats du RGPH 2024 peut être consulté sur le site de la Base de Données Régionale à travers le lien : [www.bds-tanger.hcp.ma](http://www.bds-tanger.hcp.ma)

Viellissement  
Accroissement  
Matrimonial tendance  
Marié  
Célibat Régionale  
taille Homme  
Veuf Femme Etat Age Fécondité  
Cheffe Chef  
Pyramide Ménage Nuptialité  
Enfant Divorcé  
Démographie  
Urbanisation



# I. Population Préfectorale

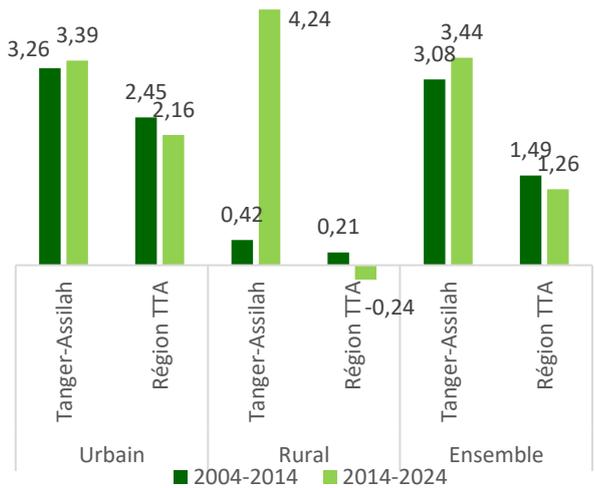
## Une croissance démographique soutenue tant en milieu urbain que rural

Avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,44% entre 2014 et 2024, la préfecture de Tanger-Assilah enregistre la croissance démographique la plus importante à l'échelle de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, la population régionale s'étant accrue de 1,26% par an durant la même période. La préfecture garde ainsi la première position parmi les provinces de la région en termes de poids démographique puisqu'elle abrite seule plus que le tiers de la population régionale (37,1%), avec une population qui est passée de 1.065.601 habitants en 2014 à 1.494.413 habitants en 2024.

Au sein de la préfecture, les communes de Gueznaya, Hjar Ennhah et Laaouama enregistrent les hausses les plus importantes à l'échelle régionale, avec des taux d'accroissement annuels moyens respectifs de 14,15%, 10,76% et 9,12%. Néanmoins, d'autres communes ont enregistré des taux d'accroissement négatifs, à l'instar de la commune Sahel Chamali (-0,63%), l'arrondissement de Charf-souani (-0,50%) et la commune d'Aquass Briech (-0,02%).

Ainsi, la croissance démographique a été assez forte pour les deux milieux de résidence : La population urbaine s'est accrue à un taux annuel moyen de 3,39%, passant de 1.005.041 habitants en 2014 à 1.402.668 habitants en 2024, et a gardé presque le même niveau de croissance relevé entre 2004 et 2014 (3,26%). La population en milieu rural a aussi augmenté à un rythme accentué de 4,24% par an avec une population qui est passée de 60.560 habitants en 2014 à 91.745 habitants en 2024, après un accroissement annuel moyen de 0,42% entre 2004 et 2014.

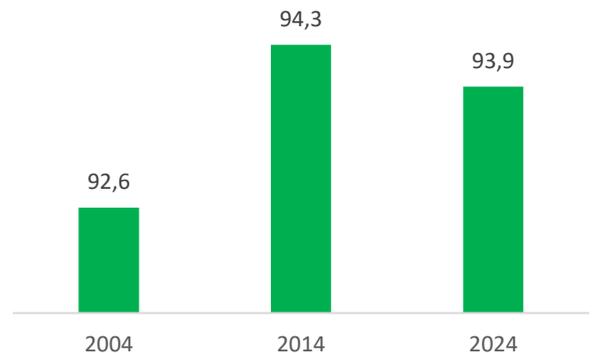
Figure 1 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population (en %)



Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

Cet accroissement rural a ramené le taux d'urbanisation préfectoral à 93,9% en 2024 après avoir été de 94,3% en 2014 et 92,6% en 2004.

Figure 2 : Evolution du taux d'urbanisation (en %)

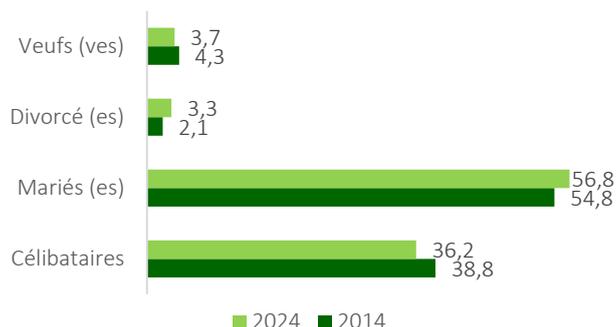


Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

## Les mariages augmentent mais aussi les divorces

La répartition selon l'état matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus a enregistré une augmentation de la part des mariés passant de 54,8% en 2014 à 56,8% en 2024 au détriment du célibat qui a baissé de 38,8% à 36,2% pour la même période. Toutefois, la part des divorcés a aussi augmenté passant de 2,1% à 3,3%.

Figure 3 : Evolution de la structure de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial (en %)



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

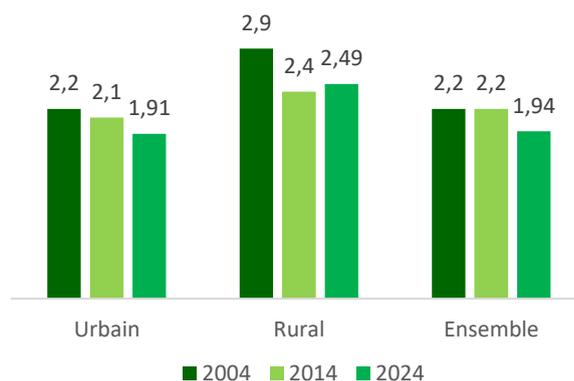
Le phénomène de divorce impacte plus les femmes que les hommes. La part des femmes divorcées a augmenté de 3,2% en 2014 à 4,8% en 2024, soit 1,6 point de plus. Alors que chez les hommes, elle est passée de 1,0% à 1,8% (+0,8 point).

### La Fécondité continue sa tendance baissière

La tendance baissière de la fécondité a été constatée sur l'ensemble du Maroc. La préfecture de Tanger-Assilah n'a pas été épargnée et a enregistré le même rythme de baisse avec un Indice Synthétique de Fécondité (ISF) passant de 2,2 enfants par femme en 2014 à 1,94 en 2024. Ce niveau est inférieur au niveau régional en 2024 (2,01 enfants par femme). Au sein de la préfecture, la disparité est remarquable entre milieux de résidence : 1,91 enfant par femme en milieu urbain et 2,49 enfants par femme en milieu rural.

Ce recul général de la fécondité peut s'expliquer principalement par une volonté accrue de planification familiale par les couples, malgré que le mariage se contracte à un âge de plus en plus précoce surtout pour les femmes dont l'âge moyen au premier mariage est passé de 27,1 ans à 25,5 ans entre 2014 et 2024.

Figure 4 : Evolution de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF)

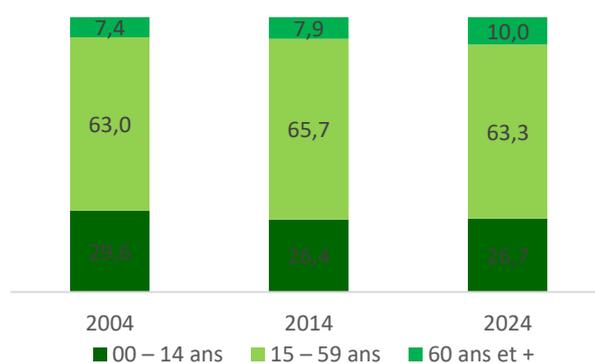


Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

### Accélération du vieillissement

L'évolution de la structure de la population préfectorale par âge montre une accélération du vieillissement de la population à l'instar du constat national. Après avoir augmenté de 7,4% en 2004 à 7,9% en 2014, la part des personnes âgées de 60 ans et plus a poursuivi sa tendance à la hausse d'une manière considérable pour atteindre 10,0% en 2024, tandis que celle des personnes âgées de moins de 15 ans continue sa baisse, passant de 29,6% en 2004 à 26,7% en 2024.

Figure 5 : Evolution de la structure de la population par grands groupes d'âge (en %)



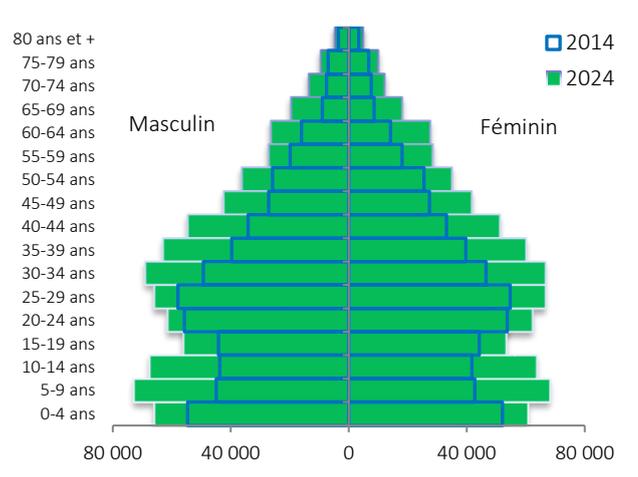
Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

En contrepartie, la part de la population en âge d'activité (15-59 ans) prend aussi une tendance baissière, passant de 65,7% à 63,3% entre 2014 et 2024.

Ces tendances générales illustrent des changements démographiques majeures au sein

de la préfecture. La pyramide des âges poursuit sa transformation avec un gonflement accentué du centre qui se dirige vers le sommet. Toutefois, l'élargissement de la base de la pyramide, conjugué avec le recul de la fécondité, pourrait probablement supposer une migration considérable vers la préfecture.

**Figure 6 : Pyramide des âges**

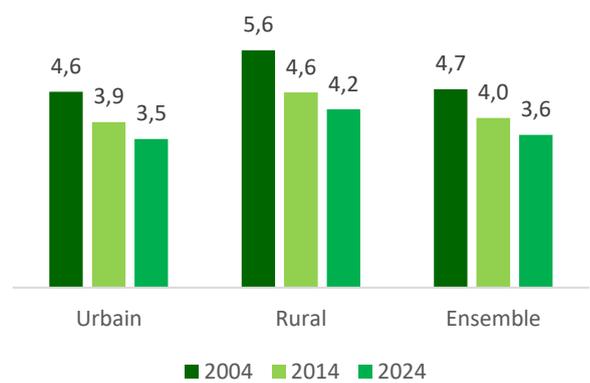


Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

### Des ménages de plus en plus restreints

Après avoir été de l'ordre de 4,7 individus en 2004 et 4,0 en 2014, la taille moyenne des ménages a encore reculé à 3,6 en 2024 au niveau de préfecture de Tanger-Assilah, qui connaît la plus petite taille des ménages à l'échelle de la région.

**Figure 7 : Evolution de la taille moyenne des ménages**



Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

En milieu urbain, la taille moyenne des ménages a baissé de 4,6 en 2004 à 3,5 individus en 2024, tandis qu'en milieu rural, elle est passée de 5,6 individus par ménage à 4,2 entre 2004 et 2024.

Répartis selon la taille, 14,6% des ménages sont composés d'une seule personne en 2024, étant la proportion des ménages individuels la plus élevée parmi les provinces de la région. Aussi, plus du tiers est composé de deux ou trois personnes (35,7%).

### Part en hausse des femmes cheffes de ménages

Concernant les ménages dont le chef est une femme, leur part a augmenté de 17,3% à 19,5% entre 2014 et 2024. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (19,9% en 2024 contre 17,0% en 2014) comparativement au milieu rural (11,8% et 12,0% respectivement)).

## Concepts et Définitions

### **Âge :**

Âge révolu (ou âge au dernier anniversaire), soit le nombre entier d'années écoulées depuis la naissance.

### **État matrimonial :**

Situation conjugale d'une personne compte tenu des lois et des coutumes du mariage.

Les personnes sont classées selon les catégories suivantes :

- Célibataire.
- Marié.e.
- Divorcé.e.
- Veuf.ve.

### **Célibataire :**

État matrimonial d'une personne qui n'a jamais contracté un mariage.

### **Marié.e :**

État matrimonial d'une personne unie par les liens du mariage, avec une autre personne, abstraction faite de la tenue de la cérémonie de mariage et de la cohabitation des époux.

### **Divorcé.e :**

État matrimonial d'une personne dont le dernier mariage a été dissous et qui ne s'est pas remariée depuis. S'il s'agissait d'un mariage civil, il est impératif que la dissolution ait été prononcée par un tribunal.

### **Veuf.ve :**

État matrimonial d'une personne dont le dernier époux ou la dernière épouse est décédé (e) et qui ne s'est pas remariée depuis.

### **Âge moyen au premier mariage :**

Durée moyenne de célibat, exprimée en années, des personnes qui se sont mariées avant l'âge de 55 ans.

### **Indice synthétique de fécondité :**

Nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement.

Alphabétisation  
Etudes Lire  
Préscolaire  
Médicale Humain Durée  
Handicap Niveau Langues  
Capital Couverture  
Incidence Taux Ecrire  
Scolarisation  
Moyenne Prévalence  
Technologie



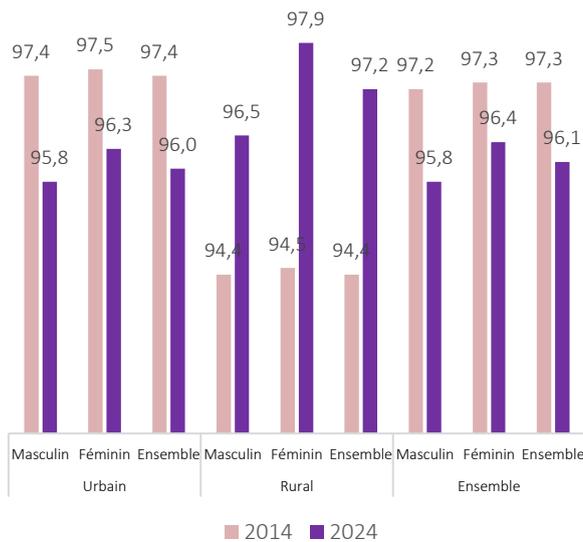
## II. Capital humain

### La progression de la scolarisation des enfants se poursuit

Le taux de préscolarisation des enfants âgés de 4 à 5 ans a atteint 54,9% pour l'année scolaire 2023-2024 contre 55,1% à l'échelle régionale. Il est plus élevé en milieu rural (56,4%) qu'en milieu urbain (54,7%), mais sans une grande différence entre garçons (54,3%) et filles (55,4%).

Pour les enfants âgés de 6 à 11 ans, le taux de scolarisation a diminué en passant de 97,3% en 2014 à 96,1% en 2024. Cependant, cette évolution cache des différences par milieu : la diminution est due à la régression du taux de scolarisation en milieu urbain où il est passé de 97,4% à 96,0% entre 2014 et 2024. Au contraire, la scolarisation des enfants de 6 à 11 ans a connu une progression marquante en milieu rural où le taux en question est passé de 94,4% à 97,2%, particulièrement pour les filles rurales dont le taux de scolarisation a augmenté de 94,5% à 97,9%.

Figure 8 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 6-11 ans



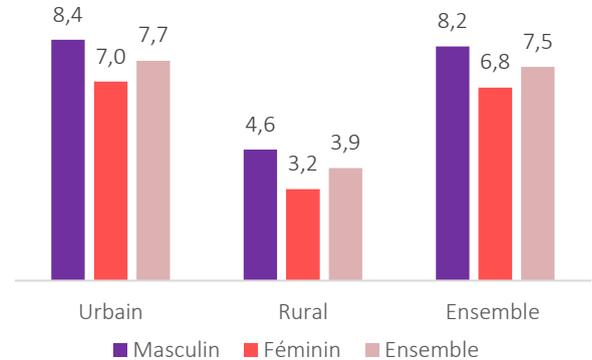
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Concernant les enfants âgés de 12 à 17 ans, le taux de scolarisation s'est établi à 85,5%. Il marque des écarts importants entre le milieu urbain (85,8%) et rural (81,5%), et est plus élevé parmi les filles (88,1%) que les garçons (83,0%).

### Amélioration de la durée moyenne d'études

Le nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général<sup>1</sup> de la population âgée de 25 ans et plus dans la préfecture de Tanger-Assilah a augmenté pour atteindre 7,5 années en 2024 contre 5,3 années en 2014. Il est ainsi le plus élevé parmi les provinces de la région (5,8 années à l'échelle régionale). Cette durée moyenne s'élève à 7,7 années en milieu urbain contre 3,9 en milieu rural, et à 8,2 années pour les hommes contre 6,8 pour les femmes.

Figure 9 : Durée moyenne d'études (en années) de la population âgée de 25 ans et plus



Source : HCP, RGPH 2024

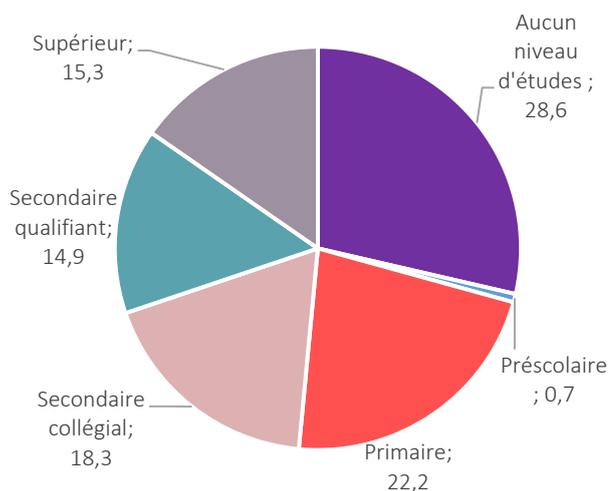
### Niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus

En 2024, 48,5% de la population âgée de 25 ans et plus dispose au moins du niveau d'études secondaire collégial contre 36,5% à l'échelle régionale. Cette proportion s'élève à 50,0% pour la population citadine contre 23,9% pour les ruraux, et à 53,7% pour les hommes contre 43,2% pour les femmes.

<sup>1</sup> Le nombre moyen d'années d'études est calculé à partir du préscolaire, où 24 est un plafond et 20-23 des plafonds potentiels.

Toutefois, 28,6% des personnes de 25 ans et plus n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire, soit 27,5% en milieu urbain et 48,3% en milieu rural, 22,6% pour les hommes contre 34,7% pour les femmes.

**Figure 10 : Répartition (en %) de la population âgée de 25 ans et plus selon le niveau d'études**



Source : HCP, RGPH 2024

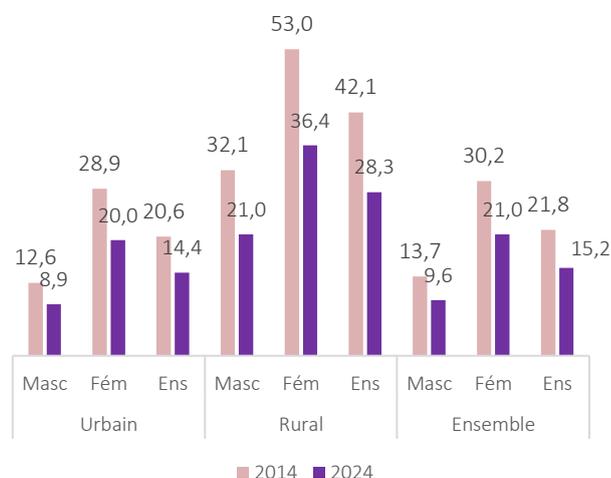
## De plus en plus de femmes et de ruraux alphabétisés

En baisse par rapport à 2014, le taux d'analphabétisme a atteint à 15,2% en 2024 contre 21,8% dix ans auparavant. Cette diminution a été plus importante en milieu rural (de 42,1% à 28,3% soit -13,8 points) qu'en milieu urbain (de 20,6% à 14,4%, soit -6,2 points), et plus marquée parmi les femmes (de 30,2% à 21,0% soit -9,2 points) que parmi les hommes (de 13,7% à 9,6% soit -4,1 points). Toutefois, les écarts subsistent avec un taux d'analphabétisme féminin qui double celui des hommes, et un taux rural qui double aussi le taux urbain.

Le recul de l'incidence de l'analphabétisme a concerné tous les groupes d'âges, avec des baisses soutenues pour la population âgée de 15 à 24 ans (de 5,3% en 2014 à 1,5% en 2024), ainsi que pour les âgés de 25 à 34 ans (de 16,0% à 5,3%) et de 35 à 49 ans (de 28,9% à 18,8%). Mais l'analphabétisme touche encore les personnes

d'âge inférieur (10 à 14 ans) avec un taux de 1,1% contre 2,0% en 2014.

**Figure 11 : Taux d'analphabétisme (en %)**



Source : HCP, RGPH 2014, 2024

## Langues lues et écrites

La quasi-totalité de la population alphabétisée, âgée de 10 ans et plus, sait lire et écrire la langue Arabe (99,3%) alors que 1,0% déclare savoir lire et écrire l'Amazigh en utilisant le graphie Tifinagh. Concernant les langues étrangères, cette proportion s'élève à 53,7% pour le Français et 20,7% pour l'Anglais.

La maîtrise du Français et de l'Anglais est plus importante en milieu urbain, avec respectivement 54,7% et 21,4% de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus, contre des proportions respectives de 35,5% et 6,2% en milieu rural.

## Expressions linguistiques utilisées par la population

La Darija marocaine est utilisée par la majorité de la population de la préfecture avec une proportion de 98,5% en 2024 (98,4% en milieu urbain et 99,0% en milieu rural). L'utilisation de la langue Amazigh concerne 8,3% de la population (8,5% en milieu urbain et 4,6% au milieu rural) et le Hassania en est utilisé par 0,1%.

Selon les expressions linguistiques de la langue Amazigh, il est à noter que le Tarifit est le plus

utilisé dans la préfecture avec 4,4% de la population, contre respectivement 2,5% et 1,4% pour le Tachelhit et le Tamazight.

## Les citoyens et les hommes possèdent plus les outils numériques

Sur l'ensemble de la population âgée de 5 ans et plus au niveau de la préfecture, 76,8% possèdent un téléphone mobile personnel (contre 70,2% au niveau régional) et seulement 9,6% possèdent un ordinateur personnel y compris laptop et tablettes (contre 6,6% au niveau régional).

Par milieu de résidence, les citoyens possèdent plus ces outils numériques que les ruraux. Ces proportions passent à 77,6% en urbain contre 64,4% au rural pour ceux qui possèdent un téléphone mobile personnel et 10,1% contre 1,6% respectivement pour ceux qui possèdent un ordinateur personnel (laptop et tablettes compris).

Par sexe, l'écart existe aussi. Ces proportions atteignent 78,2% chez les hommes contre 75,4% chez les femmes pour la possession d'un téléphone mobile personnel et 11,0% contre 8,2% respectivement pour la possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablettes compris).

La possession des outils numériques augmente aussi avec le niveau d'études. En effet, la proportion de la population âgée de 5 ans et plus possédant un téléphone mobile passe de 56,4% pour les personnes ayant un niveau primaire à 96,1% pour celles ayant un niveau secondaire qualifiant. De même pour la possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablettes compris), dont la proportion passe de 2,3% pour les personnes ayant un niveau primaire et 3,9% pour celle ayant un niveau secondaire collégial, à 14,6% pour les personnes ayant un niveau secondaire qualifiant et 44,5% pour celles ayant un niveau d'étude supérieur.

## Les jeunes et les personnes qualifiées sont plus connectés

Sur l'ensemble de la population âgée de 5 ans ou plus au niveau de la préfecture, 68,3% ont utilisé internet pendant les trois mois précédant le RGPH 2024, contre 54,6% au niveau régional. L'écart est constaté par milieu de résidence puisque ces proportions varient de 47,5% chez les ruraux à 69,6% chez les citoyens. Selon le sexe, les proportions atteignent 69,7% chez les hommes contre 66,9% chez les femmes.

Par âge, les jeunes âgés de 25 à 34 ans s'avèrent utiliser internet plus que les autres groupes d'âges. Sur l'ensemble de cette tranche d'âge, 89,7% ont utilisé internet pendant les trois mois précédant le recensement (contre 78,9% au niveau régional). Ils sont suivis par les personnes âgées de 15 à 24 ans avec une proportion de 88,8%. Alors que cette proportion atteint 51,3% chez les personnes âgées de 50 ans et plus et 35,5% chez les enfants de 5 à 14 ans.

L'utilisation de l'internet augmente aussi avec le niveau d'études, puisque la proportion passe de 38,1%, pour les personnes n'ayant aucun niveau d'études et 55,1% pour les personnes ayant un niveau primaire, à 82,2% pour celle ayant un niveau secondaire collégial, 92,9% pour les personnes ayant un niveau secondaire qualifiant et 97,6% pour celles ayant un niveau d'études supérieur.

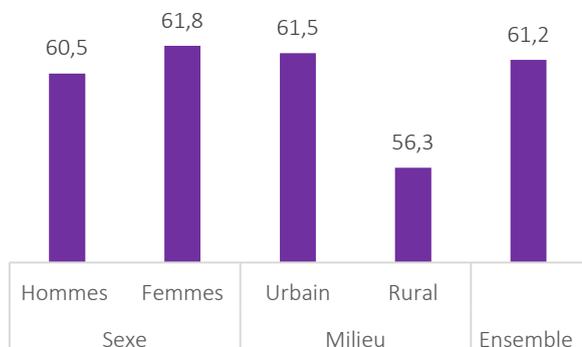
## Six personnes sur dix disposent d'une couverture médicale

61,2% de la population préfectorale déclare disposer d'une couverture médicale<sup>2</sup> contre 62,2% à l'échelle régionale.

<sup>2</sup> Les individus adhérents ou ayants droits à un des systèmes de couverture médicale (AMO-CNOPS, AMO-CNSS y compris TADAMOUN et ACHAMEL, société d'assurance privé et autres).

Ce taux est de 60,5% pour les hommes et de 61,8% pour les femmes. Il s'établit aussi à 61,5% en milieu urbain et 56,3% en milieu rural.

Figure 12 : Taux de couverture médicale (en %)



Source : HCP, RGPH 2024

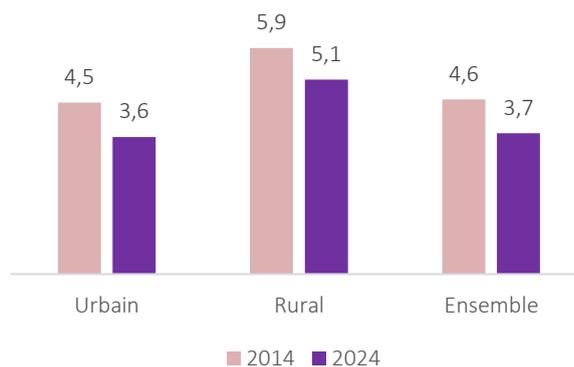
### Recul de la prévalence du handicap

Comme pour le régional, le taux de prévalence du handicap<sup>3</sup> a marqué une légère baisse, passant de 4,6% à 3,7% entre 2014 et 2024. Ce phénomène est plus accentué en milieu rural,

avec un taux de prévalence de 5,1% contre 3,6% en milieu urbain.

Le handicap concerne beaucoup plus les personnes âgées de 60 ans et plus avec un taux de prévalence de 16,8%, suivies des personnes âgées de 15 à 59 ans avec 2,3%, puis des moins de 15 ans avec 2,2%.

Figure 13 : Taux de prévalence du handicap (en %)



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

<sup>3</sup> Se référant aux normes des Nations Unies, le HCP considère en situation de handicap toute personne ayant au moins une incapacité totale ou une grande difficulté dans l'un des six domaines fonctionnels (la vision, l'audition, la mobilité, la capacité cognitive, l'entretien personnel et la communication avec la langue

habituelle).

**Population scolarisée en 2023/2024 :**

Ensemble des personnes qui ont fréquenté un établissement d'enseignement général ou de formation professionnelle –public ou privé– durant l'année scolaire 2023/2024, sans avoir nécessairement terminé leur année.

**Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 :**

Proportion de personnes scolarisées durant l'année scolaire 2023/2024 et âgées de 6 à 11 ans durant cette même année scolaire.

Cette tranche d'âge correspond aux 7-12 ans à la date de référence du recensement.

**Nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général :**

Nombre moyen d'années de scolarisation dans l'enseignement général d'une population donnée, abstraction faite des redoublements. IL est calculé à partir du préscolaire, où 24 est un plafond et 20-23 des plafonds potentiels (Les années passées dans le M'sid/Kouttab ne sont pas prises en compte).

**Analphabète :**

Personne ne pouvant ni lire ni écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne.

**Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus :**

Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 10 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

**Personne en situation de handicap :**

Personne ayant soit une incapacité totale, soit beaucoup de difficulté dans au moins un des six domaines fonctionnels suivants :

- La vision.
- L'audition.
- La mobilité.
- La communication.
- La mémoire et la concentration.
- L'entretien personnel.

**Taux de prévalence du handicap :**

Rapport entre le nombre de personnes en situation de handicap et l'ensemble de la population.



Prépondérance  
**Population**  
Activité Statut  
Indépendant Taux  
Structure **Socio. Occupée**  
**économiques**  
Salarié **Défis** Catégorie  
Employeur **Chômage**  
professionnelle



### III. Défis socio-économiques

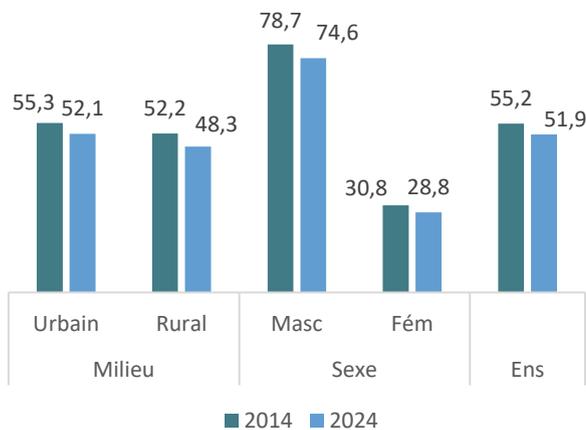
#### Une population active à prédominance masculine

La population active, composée des actifs occupés et des chômeurs, s'élève en 2024, à 564.663 actifs, dont 94,7% résident en milieu urbain. Elle est à prédominance masculine avec une proportion de 72,5% (71,9% en milieu urbain et 82,3% en milieu rural).

#### Recul du taux d'activité

Cinq personnes sur dix âgées de 15 ans et plus (51,9%) exercent une activité économique en 2024, en recul par rapport à 2014 (55,2%) que ce soit par sexe ou par milieu de résidence. Le taux d'activité est plus élevé parmi les hommes (74,6% en 2024 contre 78,7% en 2014) que parmi les femmes (28,8% en 2024 contre 30,8% en 2014) et en milieu urbain (52,1% en 2024 contre 55,3% en 2014) qu'en milieu rural (48,3% en 2024 contre 52,2% en 2014).

Figure 14 : Taux d'activité (en %) selon le sexe et le milieu de résidence



Source : HCP, RGPH 2014, 2024

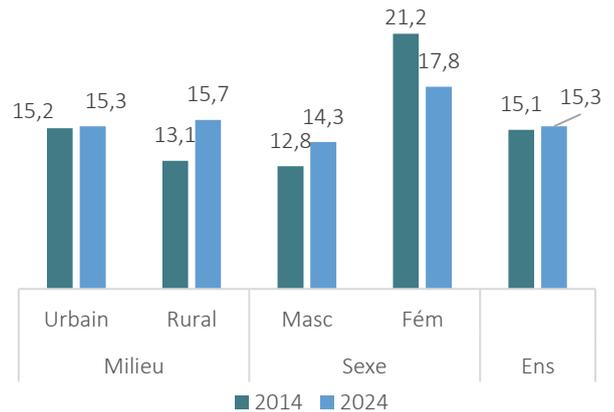
#### Stagnation du taux de chômage

En 2024, le taux de chômage à la préfecture de Tanger-Assilah est le plus faible relevé parmi les provinces de la région. Il a quasi stagné par rapport à 2014, puisqu'il est passé de 15,1% en 2014 à 15,3% en 2024 (de 15,2% à 15,3% en milieu urbain et de 13,1% à 15,7% en milieu

rural).

Mais cette stagnation cache des disparités selon le sexe : Le taux de chômage féminin a diminué à 17,8% en 2024 contre 21,2% en 2014, mais reste toujours est plus élevé que celui des hommes, qui quant à lui, a augmenté à 14,3% en 2024 contre 12,8% en 2014.

Figure 15 : Taux de chômage (en %) de la population de 15 ans et plus



Source : HCP, RGPH 2014, 2024

#### Le poids des salariés en hausse

Marquant une hausse par rapport à 2014, le statut de salarié continue d'être le plus dominant avec 74,3% de la population active occupée et des chômeurs ayant déjà travaillé (72,4% en 2014), répartis à raison de 8,0% pour le secteur public et 66,3% pour le privé. Il est suivi par les actifs travaillant pour leur propre compte (17,3%) dont la part a diminué par rapport à 2014 (20,5%), alors que les statuts d'employeur et de coopérateur/associé ne représentent qu'une part minimale, respectivement de 2,6% et 2,1% en 2024.

Analysée par milieu de résidence, cette structure présente des structures similaires : prépondérance des salariés aussi bien en milieu urbain (75,1%) que rural (60,3%), avec des changements particuliers touchant le milieu rural où les statuts d'indépendant et d'aide familiale ont régressé respectivement de 35,7% à 28,0% et de de 13,0% à 6,5% entre 2014 et 2024 au profit des salariés qui constituaient 47,4% en 2014.

## **Population active de 15 ans et plus :**

Ensemble des personnes de 15 ans et plus disponibles sur le marché du travail, qu'elles exercent ou qu'elles recherchent une activité professionnelle. La population active est constituée de la population active occupée et des chômeurs

## **Population active occupée de 15 ans et plus :**

Ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant travaillé –ne serait-ce qu'une heure– au cours de la semaine précédant leur interview, et des personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, un congé payé, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc.

Cette définition est en conformité avec les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

## **Chômeurs :**

Personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas d'emploi, qui sont prêtes à travailler et qui recherchent activement ou passivement un travail.

Deux catégories de chômeurs sont à distinguer :

- Les chômeurs n'ayant jamais travaillé.
- Les chômeurs ayant déjà travaillé.

## **Population inactive de 15 ans et plus :**

Ensemble des personnes de 15 ans et plus qui n'exercent pas d'activité professionnelle et qui n'en recherchent pas.

Les inactifs sont classés selon la raison de leur inactivité, et sont :

- les femmes au foyer ;
- les élèves et les étudiants ;
- les rentiers ;
- les retraités ;
- les infirmes et les malades ;
- les personnes âgées ; et
- les autres inactifs non classés ailleurs.

## **Taux d'activité des 15 ans et plus :**

Rapport de la population active de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

## **Taux de chômage :**

Proportion de chômeurs dans la population active de 15 ans et plus.

## **Statut professionnel :**

Type de relation de travail qu'a une personne avec des personnes physiques ou morales dans le cadre de son activité professionnelle.

Les catégories de statut professionnel utilisées sont les suivantes :

**Employeur :** Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre, avec éventuellement un ou plusieurs partenaires, et qui emploie au moins un salarié permanent.

**Indépendant :** Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre et qui n'emploie aucun salarié permanent

## Concepts et Définitions

**Salarié** : Statut professionnel d'une personne qui travaille, aux termes d'un contrat explicite ou implicite, pour le compte d'autrui en échange d'un salaire, d'une rétribution ou d'avantages en nature. Le statut de salarié se divise en deux catégories, selon le secteur employeur :

- Salarié du secteur public (services de l'État, établissements et entreprises publics et semi-publics, collectivités territoriales, etc.).
- Salarié du secteur privé (établissements et entreprises privés, associations, coopératives, ordres professionnels, ménages, etc.).

**Aide familiale** : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour le compte d'un membre de sa famille vivant au sein du même ménage, et qui ne perçoit aucune rémunération.

**Apprenti** : Statut professionnel d'une personne qui travaille, généralement contre une rémunération symbolique, en vue de se former à un métier en dehors de son cursus d'enseignement général et de formation professionnelle

**Coopérateur/Associé** : Statut professionnel d'une personne qui travaille dans une unité de production de biens et services (par exemple une coopérative, une association ou une entreprise), dans laquelle tous les membres sont sur un pied d'égalité quant à la prise de décision et à la répartition des bénéfices.



**Propriétaire**  
**Logement** Déchets  
Equipé **Habitation** Eau  
Ancien Ménagers **Conditions** Électricité  
Raccordement **Occupation** Assainissement  
Evacuation **Pièces** Route  
**Locataires**



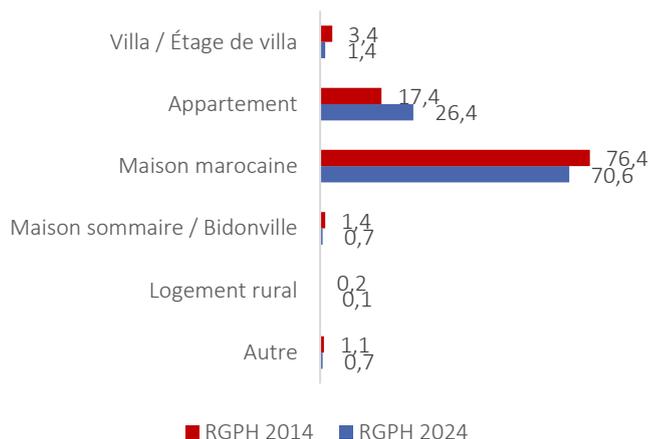
## IV. Conditions d'habitation

### De plus en plus d'appartements

La répartition des ménages urbains en 2024 selon le type de logement occupé permet de constater que l'habitat de type marocain<sup>4</sup> reste le plus répandu puisqu'il en abrite 70,6%, malgré sa baisse par rapport à 2014 (76,4%) au profit des appartements<sup>5</sup> dont le poids a atteint 26,4% en 2024 contre 17,4% en 2014. Quant aux villas, elles ne représentent que 1,4% contre 3,4% dix ans auparavant.

Concernant les logements sommaires ou bidonvilles en milieu urbain, leur proportion a baissé de 1,4% en 2014 à 0,7% en 2024.

Figure 16 : Répartition (en %) des ménages urbains par type de logement



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En d'autres termes, 98,4% des ménages citadins de la préfecture logent dans des habitats à priori salubres, le reste habite dans des logements soit de type sommaire ou bidonville, soit de type rural, ou encore, des locaux non destinés à l'habitation.

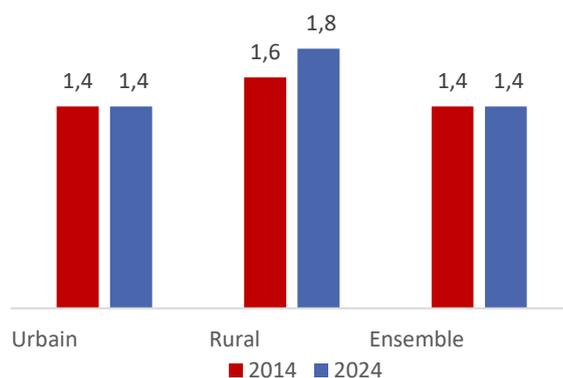
Dans le milieu rural, la part des logements de type rural (logement en pisé ou en dur) a diminué de 53,2% en 2014 à 34,2% en 2024 en faveur des logements de type maison marocaine, dont la proportion a augmenté de 44,0% à 63,0%.

<sup>4</sup> L'habitat de type marocain comprend les maisons marocaines modernes et traditionnelles. Une maison marocaine moderne est une construction d'une structure individualisée à un ou plusieurs étages. Cette structure ne s'apparente ni à celle d'un immeuble à appartements, ni à celle d'une villa, ni à celle d'une maison traditionnelle

### Une occupation des pièces sensiblement en hausse

Si le taux moyen d'occupation a stagné en milieu urbain à 1,4 personnes par pièce d'habitation en 2014 et 2024, il a enregistré une augmentation en milieu rural en passant de 1,6 à 1,8 personnes par pièce durant la même période.

Figure 17 : Taux d'occupation des logements (personnes par pièce)



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

À l'instar du régional, La proportion des ménages urbains occupant des logements de 1 à 2 pièces s'est accrue de 43,6% en 2014 à 51,9% en 2024, au détriment des ménages occupant des logements d'au moins 4 pièces dont le poids a reculé de 24,8% à 14,2%. La part des logements de 3 pièces n'a que légèrement évolué entre les deux recensements (31,6% en 2014 et 33,9% en 2024).

### Baisse des ménages urbains propriétaires de leurs logements

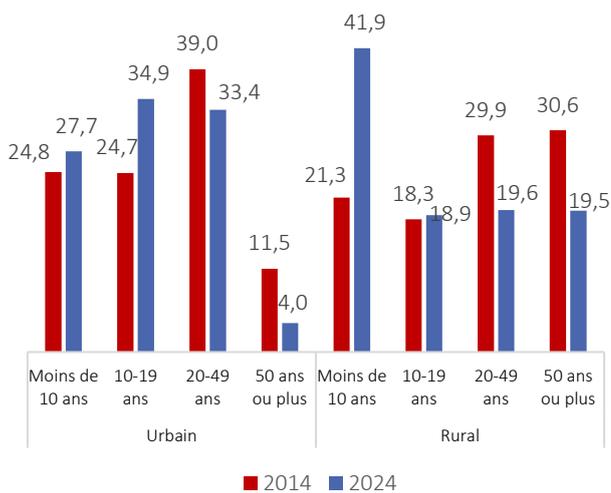
En 2024, 47,6% des ménages urbains au niveau de la préfecture sont propriétaires de leur logement. Cette proportion a baissé par rapport à 2014 (51,4%) au profit des ménages locataires dont le poids a augmenté de 36,3% à 42,3% durant la même période. La part des locataires dans la préfecture est ainsi la plus élevée parmi celles des provinces de la région.

<sup>5</sup> Un appartement se situe toujours dans un immeuble

## Rajeunissement du parc logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement reflète le rajeunissement du parc logement dans la préfecture : La part des logements de plus de 50 ans a fortement baissé aussi bien en milieu urbain que rural, passant, entre 2014 et 2024, de 11,5% à 4,0% en milieu urbain et de 30,6% à 19,5% en milieu rural. Aussi, la part des logements de moins de 10 ans a légèrement progressé en milieu urbain (de 24,8% à 27,7%), et a doublé en milieu rural en passant de 21,3% en 2014 à 41,9% en 2024. Quant aux logements de 10 à 49 ans, leur part a augmenté durant la même période de 63,7% à 68,3% en milieu urbain mais a reculé en milieu rural, passant de 48,2% à 38,5%.

Figure 18 : Répartition (en %) des ménages selon l'ancienneté des logements



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

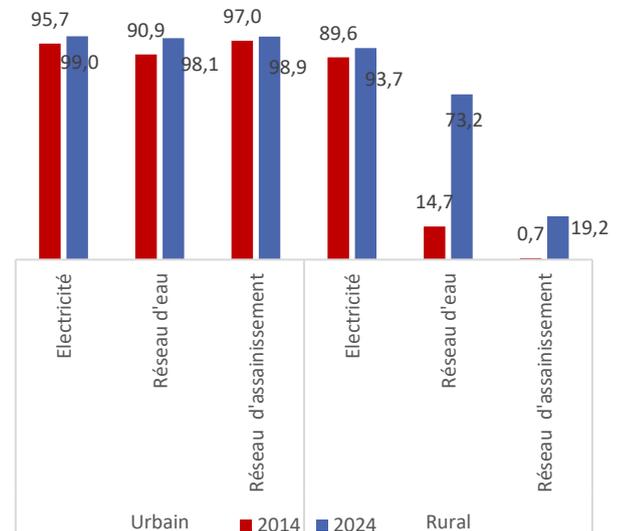
## Des logements plus équipés en services de base

La proportion des ménages qui occupent des logements pourvus d'électricité s'élève à 98,7% en 2024, contre 95,4% en 2014. Durant la même période, cette proportion est passée de 95,7% à 99,0% en milieu urbain et de 89,6% à 93,7% en milieu rural.

La part des ménages dont le logement est raccordé au réseau d'eau potable a aussi progressé : De 87,2% en 2014 à 96,8% en 2024, avec une augmentation plus marquée en milieu

rural (de 14,7% à 73,2%). En milieu urbain, le raccordement est presque exhaustif avec un taux de 98,1% en 2024, contre 90,9% en 2014.

Figure 19 : Taux d'équipement (en %) des ménages en services de base



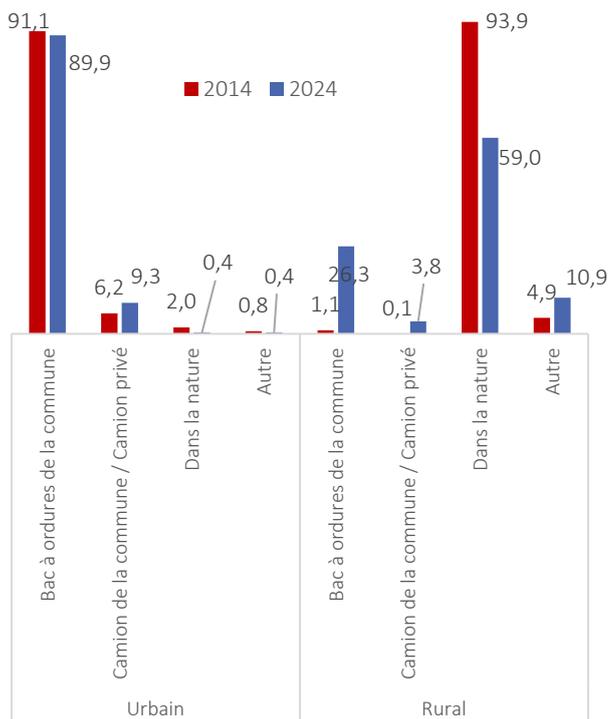
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Par ailleurs, le raccordement au réseau d'assainissement est presque généralisé en milieu urbain puisque 98,9% des ménages urbains vivent dans des logements raccordés au réseau d'égouts en 2024, contre 97,0% en 2014. En milieu rural, le raccordement au réseau d'égouts a largement évolué entre 2014 (0,7%) et 2024 (19,2%), mais les fosses septiques y constituent encore le principal mode d'évacuation des eaux usées, avec 55,1% des ménages en 2024 contre 63,0% en 2014.

## Evacuation des déchets ménagers

En 2024, 89,9% des ménages urbains déversent leurs déchets ménagers dans le bac à ordures de la commune contre 91,1% en 2014. En milieu rural, ce mode a marqué une progression, passant de 1,1% en 2014 à 26,3% en 2024, mais l'évacuation dans la nature y est encore prédominante avec 59,0% des ménages contre 93,9% dix ans plus tôt.

Figure 20 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

### Les routes de plus en plus proches

La distance moyenne qui sépare les ménages ruraux de la route goudronnée la plus proche est de 0,8 km en 2024, nettement inférieure à celle relevée en 2014 : 1,3 km.

**Ménage :**

Ensemble de personnes vivant sous le même toit et ayant des dépenses quotidiennes communes, sans qu'ils soient nécessairement unis par des liens de parenté.

Le ménage peut être :

- soit un ménage sédentaire ;
- soit un ménage nomade ;
- soit un ménage sans-abri.

**Ménage sédentaire :**

Ménage résidant habituellement dans un logement.

**Ménage nomade :**

Ménage ayant principalement une activité pastorale et se déplaçant périodiquement à la recherche de pâturages et de points d'eau.

**Ménage sans-abri :**

Ménage n'ayant pas de toit et est contraint de résider et de dormir dans la rue ou l'espace public.

**Taille moyenne des ménages :**

Nombre moyen de personnes par ménage.

**Logement :**

Local occupé par un ménage à titre de résidence principale. Les logements sont catégorisés selon plusieurs types :

- Villa / Étage de villa.
- Appartement dans un immeuble.
- Maison marocaine.
- Maison sommaire / Bidonville.
- Logement rural (diffère des types cités ci-dessus et comporte généralement des locaux à usage agricole).
- Autre.

**Pièce d'habitation :**

Pièce d'un logement destinée au séjour ou au sommeil (chambre à coucher, chambre de service, séjour, bureau, salle de jeux, etc.).

Une cuisine, une salle de bains, des W.-C., un vestibule, un couloir, une buanderie, un débarras, un garage inoccupé ou une pièce à usage exclusivement professionnel ne sont pas considérés comme des pièces d'habitation.

**Nombre moyen de personnes par pièce d'habitation :**

Rapport de la population sédentaire au nombre total de pièces d'habitation des ménages sédentaires.

**Âge du logement :**

Nombre d'années révolues écoulées depuis la construction du logement occupé par le ménage sédentaire, ou de sa plus ancienne partie s'il a été construit en plusieurs étapes.

**Statut d'occupation du logement :**

Situation d'un ménage sédentaire concernant l'occupation de sa résidence principale. Les statuts d'occupation utilisés sont les suivants :

- Propriétaire.
- Locataire.
- Autre.

## Concepts et Définitions

**Propriétaire** : Statut d'occupation d'un ménage propriétaire non accédant (qui n'a pas de prêts en cours), copropriétaire (qui partage la propriété avec d'autres personnes) ou propriétaire accédant (qui a encore des emprunts à rembourser).

**Locataire** : Statut d'occupation d'un ménage acquittant un loyer pour le logement qu'il occupe, qu'il soit sous hypothèque ou non.

**Part des ménages sédentaires disposant de l'électricité :**

Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'électricité, ou dont le mode d'éclairage repose sur l'énergie solaire ou sur un groupe électrogène.

**Part des ménages sédentaires disposant de l'eau courante :**

Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'eau courante.

**Distance à la route goudronnée :**

Distance réelle que doivent parcourir les membres du ménage sédentaire pour aller de leur logement à la plus proche route goudronnée, par opposition à la distance à vol d'oiseau.



Hoceima  
Tétouan **RGPH**  
**Annexes**  
**Tableaux**  
Région **2024**<sup>Al</sup>  
Tanger



# I-Population

Collectivités territoriales	RGPH 2014		RGPH 2024		Taux d'accroissement annuel moyen	
	Population légale	Ménages	Population légale	Ménages	Population légale	Ménages
Commune d'Assilah	31 147	7 947	36 039	9 745	1,47	2,06
Arrondissement de Bni Makada	386 191	91 737	567 465	150 816	3,92	5,10
Arrondissement de Charf-Mghogha	201 122	50 619	252 656	70 679	2,31	3,39
Arrondissement de Charf-Souani	117 557	30 760	111 772	33 489	-0,50	0,85
Arrondissement de Tanger-Médina	243 082	66 127	343 535	107 078	3,52	4,94
Commune de Tanger	947 952	239 243	1 275 428	362 062	3,01	4,23
Commune de Gueznaia	23 601	6 100	88 676	25 039	14,15	15,17
Commune d'Aquouass Briech	4 993	983	4 981	1 190	-0,02	1,93
Commune de Sahel Chamali	5 358	1 166	5 028	1 235	-0,63	0,58
Commune de Sidi Lyamani	10 365	2 102	10 616	2 387	0,24	1,28
<i>dont le centre urbain de Tnine Sidi Lyamani</i>	1 058	233	1 031	279	-0,26	1,82
Commune de Had Al Gharbia	12 274	2 567	12 838	3 084	0,45	1,85
Commune d'Al Manzla	2 650	568	2 680	629	0,11	1,03
Commune de Sebt Azzinate	5 153	1 113	7 265	1 729	3,49	4,50
Commune de Dar Chaoui	4 303	910	4 471	1 078	0,38	1,71
<i>dont le centre urbain de Dar Chaoui</i>	1 283	308	1 494	401	1,53	2,67
Commune de Laaouama	8 013	1 829	19 187	4 618	9,12	9,70
Commune de Hjar Ennhah	9 792	2 210	27 204	6 048	10,76	10,59
<b>Préfecture de Tanger-Assilah: Ensemble</b>	<b>1 065 601</b>	<b>266 738</b>	<b>1 494 413</b>	<b>418 844</b>	<b>3,44</b>	<b>4,62</b>
<b>Préfecture de Tanger-Assilah: Milieu Urbain</b>	<b>1 005 041</b>	<b>253 831</b>	<b>1 402 668</b>	<b>397 526</b>	<b>3,39</b>	<b>4,59</b>
<b>Préfecture de Tanger-Assilah: Milieu Rural</b>	<b>60 560</b>	<b>12 907</b>	<b>91 745</b>	<b>21 318</b>	<b>4,24</b>	<b>5,15</b>

Préfecture de Tanger-Assilah				Région TTA				
Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble		
Urbain	Population légale		1 402 668			2 638 815		
	Population municipale		708 304	689 586	1 397 890	1 317 880	1 308 308	2 626 188
	Sexe (%)		50,7	49,3	100	50,2	49,8	100
	Âge quinquennal (%)							
	0-4 ans		8,6	8,2	8,4	8,1	7,5	7,8
	5-9 ans		9,5	9,2	9,3	9,5	9,0	9,2
	10-14 ans		8,8	8,6	8,7	9,2	8,8	9,0
	15-19 ans		7,4	7,3	7,4	7,7	7,5	7,6
	20-24 ans		8,2	8,6	8,4	7,7	8,0	7,9
	25-29 ans		8,9	9,2	9,1	7,8	8,3	8,1
	30-34 ans		9,3	9,2	9,2	8,4	8,5	8,5
	35-39 ans		8,3	8,3	8,3	7,9	8,0	8,0
	40-44 ans		7,2	7,0	7,1	7,2	7,1	7,1
	45-49 ans		5,6	5,7	5,7	5,8	5,9	5,9
	50-54 ans		4,8	4,8	4,8	5,1	5,2	5,2
	55-59 ans		3,6	3,9	3,7	4,1	4,4	4,2
	60-64 ans		3,5	3,8	3,7	4,1	4,4	4,2
	65-69 ans		2,6	2,5	2,5	3,0	2,9	3,0
70-74 ans		1,8	1,7	1,8	2,1	2,0	2,1	
75 ans ou plus		1,9	2,1	2,0	2,2	2,5	2,4	
Rural	Population légale		91 745			1 391 407		
	Population municipale		46 862	42 484	89 346	717 614	664 853	1 382 467
	Sexe (%)		52,5	47,5	100	51,9	48,1	100
	Âge quinquennal (%)							
	0-4 ans		9,7	9,8	9,7	8,8	8,9	8,8
	5-9 ans		10,9	11,2	11,0	10,2	10,3	10,2
	10-14 ans		10,3	10,3	10,3	10,2	10,2	10,2
	15-19 ans		7,9	7,7	7,8	8,6	8,6	8,6
	20-24 ans		6,9	7,3	7,1	7,4	7,2	7,3
	25-29 ans		6,5	7,0	6,7	7,1	6,8	7,0
	30-34 ans		7,2	7,7	7,4	7,7	7,4	7,6
	35-39 ans		7,9	8,1	8,0	7,8	7,4	7,6
	40-44 ans		7,4	6,7	7,1	6,8	6,4	6,6
	45-49 ans		6,0	5,5	5,7	5,5	5,4	5,4
	50-54 ans		4,8	4,6	4,7	4,6	4,8	4,7
	55-59 ans		3,8	3,6	3,7	3,8	4,1	3,9
	60-64 ans		3,8	3,5	3,6	3,9	4,2	4,1
	65-69 ans		2,6	2,5	2,5	2,8	2,9	2,9
70-74 ans		1,9	1,7	1,8	2,1	2,2	2,1	
75 ans ou plus		2,4	2,9	2,6	2,7	3,2	2,9	
Ensemble	Population légale		1 494 413			4 030 222		
	Population municipale		755 166	732 070	1 487 236	2 035 494	1 973 161	4 008 655
	Sexe (%)		50,8	49,2	100	50,8	49,2	100
	Âge quinquennal (%)							
	0-4 ans		8,7	8,3	8,5	8,4	8,0	8,2
	5-9 ans		9,6	9,3	9,4	9,7	9,4	9,6
	10-14 ans		8,9	8,7	8,8	9,5	9,2	9,4
	15-19 ans		7,4	7,3	7,4	8,0	7,9	7,9
	20-24 ans		8,1	8,5	8,3	7,6	7,8	7,7
	25-29 ans		8,7	9,1	8,9	7,6	7,8	7,7
	30-34 ans		9,1	9,1	9,1	8,2	8,1	8,2
	35-39 ans		8,3	8,2	8,3	7,9	7,8	7,8
	40-44 ans		7,2	7,0	7,1	7,0	6,9	7,0
	45-49 ans		5,6	5,7	5,7	5,7	5,8	5,7
	50-54 ans		4,8	4,8	4,8	5,0	5,1	5,0
	55-59 ans		3,6	3,9	3,7	4,0	4,3	4,1
	60-64 ans		3,5	3,8	3,7	4,0	4,3	4,2
	65-69 ans		2,6	2,5	2,5	3,0	2,9	2,9
70-74 ans		1,8	1,7	1,8	2,1	2,1	2,1	
75 ans ou plus		1,9	2,1	2,0	2,4	2,7	2,6	

		Préfecture de Tanger-Assilah			Région TTA			
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Population de 15 ans et plus	Urbain	517 165	510 739	1 027 904	965 010	977 826	1 942 836	
	Rural	32 382	29 202	61 584	508 124	469 727	977 851	
	Ensemble	549 547	539 941	1 089 488	1 473 134	1 447 553	2 920 687	
État matrimonial des 15 ans et plus (%)	Urbain	Célibataire	42,2	30,6	36,4	41,8	30,3	36,0
		Marié.e	55,3	57,7	56,5	55,4	57,2	56,3
		Divorcé.e	1,9	4,9	3,4	2,0	4,7	3,4
		Veuf.ve	0,7	6,8	3,7	0,8	7,8	4,3
	Rural	Célibataire	39,2	24,7	32,3	42,2	27,8	35,3
		Marié.e	58,4	65,5	61,7	55,7	62,1	58,8
		Divorcé.e	1,4	2,2	1,8	1,1	2,0	1,5
		Veuf.ve	1,1	7,6	4,2	0,9	8,2	4,4
	Ensemble	Célibataire	42,0	30,3	36,2	41,9	29,5	35,7
		Marié.e	55,5	58,1	56,8	55,5	58,8	57,1
		Divorcé.e	1,8	4,8	3,3	1,7	3,8	2,7
		Veuf.ve	0,7	6,8	3,7	0,9	7,9	4,4
Âge moyen au premier mariage	Urbain	32,0	25,6	28,9	32,4	25,7	29,1	
	Rural	31,4	23,6	27,5	32,9	24,6	29,0	
	Ensemble	31,9	25,5	28,8	32,6	25,3	29,0	
Indice Synthétique de fécondité	Urbain	-	1,91	1,91	-	1,84	1,84	
	Rural	-	2,49	2,49	-	2,41	2,41	
	Ensemble	-	1,94	1,94	-	2,01	2,01	
Descendance finale des femmes	Urbain	-	2,7	2,7	-	2,7	2,7	
	Rural	-	3,3	3,3	-	3,6	3,6	
	Ensemble	-	2,7	2,7	-	2,9	2,9	
Taux de prévalence du handicap (%)	Urbain	3,6	3,7	3,6	4,1	4,1	4,1	
	Rural	5,1	5,1	5,1	6,4	6,3	6,4	
	Ensemble	3,7	3,8	3,7	4,9	4,9	4,9	
Taux de prévalence du handicap par groupes d'âges (%)	Moins de 15 ans	2,3	2,1	2,2	2,4	2,0	2,2	
	15-59 ans	2,4	2,1	2,3	3,4	2,7	3,1	
	60 ans ou plus	15,2	18,4	16,8	19,2	21,9	20,6	
Taux de couverture médicale (%)	Urbain	60,9	62,1	61,5	61,9	63,4	62,7	
	Rural	54,9	57,8	56,3	59,8	62,9	61,3	
	Ensemble	60,5	61,8	61,2	61,2	63,3	62,2	

## II-Capital Humain

		Préfecture de Tanger-Assilah			Région TTA			
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Population de 7-12 ans	Urbain	78 924	74 168	153 092	150 264	141 088	291 352	
	Rural	5 959	5 649	11 608	89 176	83 461	172 637	
	Ensemble	84 883	79 817	164 700	239 440	224 549	463 989	
Taux de scolarisation des 4-5 ans en 2023/2024 (%)	Urbain	54,2	55,3	54,7	55,9	57,0	56,4	
	Rural	56,2	56,7	56,4	52,2	53,3	52,8	
	Ensemble	54,3	55,4	54,9	54,6	55,6	55,1	
Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 (%)	Urbain	95,8	96,3	96,0	95,9	96,4	96,2	
	Rural	96,5	97,9	97,2	95,5	95,7	95,6	
	Ensemble	95,8	96,4	96,1	95,8	96,1	95,9	
Taux de scolarisation des 12-17 ans en 2023/2024 (%)	Urbain	83,3	88,4	85,8	84,7	89,9	87,2	
	Rural	79,3	83,9	81,5	78,0	78,3	78,2	
	Ensemble	83,0	88,1	85,5	82,2	85,6	83,8	
Niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus (%)	Urbain	Aucun niveau d'études	21,5	33,6	27,5	22,8	36,8	29,9
		Préscolaire	0,9	0,4	0,7	0,9	0,4	0,6
		Primaire	22,4	21,5	21,9	23,6	21,5	22,6
		Secondaire collégial	21,1	16,0	18,5	20,2	14,8	17,5
		Secondaire qualifiant	17,1	13,8	15,5	15,6	12,4	14,0
		Supérieur	17,1	14,8	16,0	16,8	14,1	15,4
	Rural	Aucun niveau d'études	41,7	55,7	48,3	55,1	70,9	62,7
		Préscolaire	1,5	0,4	1,0	0,8	0,1	0,5
		Primaire	28,1	25,3	26,8	23,1	19,9	21,6
		Secondaire collégial	17,5	10,6	14,2	12,4	5,0	8,9
		Secondaire qualifiant	6,9	4,9	6,0	4,5	2,0	3,3
		Supérieur	4,4	3,0	3,7	4,1	2,1	3,1
	Ensemble	Aucun niveau d'études	22,6	34,7	28,6	33,8	47,7	40,7
		Préscolaire	0,9	0,4	0,7	0,9	0,3	0,6
		Primaire	22,7	21,7	22,2	23,4	21,0	22,2
		Secondaire collégial	20,9	15,7	18,3	17,6	11,7	14,7
		Secondaire qualifiant	16,5	13,3	14,9	11,8	9,1	10,5
		Supérieur	16,4	14,2	15,3	12,5	10,2	11,4
Nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général	Urbain	8,4	7,0	7,7	8,1	6,5	7,3	
	Rural	4,6	3,2	3,9	3,4	1,9	2,7	
	Ensemble	8,2	6,8	7,5	6,5	5,0	5,8	

		Préfecture de Tanger-Assilah			Région TTA			
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Population de 10 ans et plus	Urbain	579 755	569 779	1 149 534	1 086 131	1 092 344	2 178 475	
	Rural	37 212	33 587	70 799	581 219	537 533	1 118 752	
	Ensemble	616 967	603 366	1 220 333	1 667 350	1 629 877	3 297 227	
Population alphabète de 10 ans et plus	Urbain	528 019	455 567	983 586	974 483	844 796	1 819 279	
	Rural	29 414	21 353	50 767	438 884	287 121	726 004	
	Ensemble	557 433	476 921	1 034 354	1 413 367	1 131 917	2 545 283	
Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus (%)	Urbain	8,9	20,0	14,4	10,3	22,7	16,5	
	Rural	21,0	36,4	28,3	24,5	46,6	35,1	
	Ensemble	9,6	21,0	15,2	15,2	30,6	22,8	
Population de 15 ans et plus	Urbain	517 165	510 739	1 027 904	965 010	977 826	1 942 836	
	Rural	32 382	29 202	61 584	508 124	469 727	977 851	
	Ensemble	549 547	539 941	1 089 488	1 473 134	1 447 553	2 920 687	
Taux d'analphabétisme des 15 ans et plus (%)	Urbain	9,9	22,2	16,0	11,4	25,2	18,4	
	Rural	23,8	41,8	32,3	27,7	53,1	39,9	
	Ensemble	10,7	23,3	16,9	17,0	34,3	25,6	
Taux d'analphabétisme selon les groupes d'âges (%)	Urbain	10-14 ans	1,1	1,0	1,1	1,2	0,9	1,1
		15-24 ans	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
		25-34 ans	3,6	6,5	5,0	4,0	7,2	5,6
		35-49 ans	10,4	25,1	17,7	11,7	27,3	19,5
		50 ans et plus	22,9	52,1	37,6	24,4	54,6	39,7
	Rural	10-14 ans	1,9	0,6	1,3	2,2	1,7	1,9
		15-24 ans	3,0	2,7	2,9	3,8	5,2	4,5
		25-34 ans	10,1	14,9	12,4	13,9	27,3	20,2
		35-49 ans	24,1	50,2	36,1	30,3	68,5	48,3
		50 ans et plus	49,2	85,2	66,1	54,5	91,5	73,0
	Ensemble	10-14 ans	1,2	1,0	1,1	1,6	1,2	1,4
		15-24 ans	1,4	1,5	1,5	2,3	2,7	2,5
		25-34 ans	3,9	6,8	5,3	7,3	13,3	10,2
		35-49 ans	11,3	26,5	18,8	18,1	40,4	29,0
		50 ans et plus	24,6	54,0	39,3	34,7	67,1	51,0

		Préfecture de Tanger-Assilah			Région TTA			
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Langues lues et écrites par les alphabètes de 10 ans et plus (non exclusives) (%)	Urbain	Arabe	99,3	99,3	99,3	99,4	99,4	99,4
		Amazigh	1,1	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0
		Anglais	20,6	22,4	21,4	19,1	21,7	20,3
		Français	53,4	56,1	54,7	52,8	55,7	54,1
	Rural	Arabe	99,8	99,6	99,7	99,8	99,8	99,8
		Amazigh	0,3	0,6	0,4	0,3	0,3	0,3
		Anglais	5,3	7,5	6,2	5,8	8,5	6,9
		Français	33,4	38,5	35,5	30,0	36,4	32,5
	Ensemble	Arabe	99,4	99,3	99,3	99,5	99,5	99,5
		Amazigh	1,0	1,0	1,0	0,8	0,8	0,8
		Anglais	19,7	21,8	20,7	15,0	18,3	16,5
		Français	52,4	55,3	53,7	45,7	50,8	47,9
Langues locales utilisées (non exclusives) (%)	Urbain	Darija	98,5	98,4	98,4	97,2	96,6	96,9
		Tachelhit	2,7	2,5	2,6	2,1	1,9	2,0
		Tamazight	1,5	1,3	1,4	1,3	1,1	1,2
		Tarifit	4,4	4,7	4,5	8,0	8,6	8,3
		Hassania	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	Rural	Darija	99,2	98,9	99,0	95,9	94,7	95,3
		Tachelhit	1,4	1,3	1,3	0,6	0,6	0,6
		Tamazight	0,8	0,9	0,8	0,6	0,6	0,6
		Tarifit	2,5	2,5	2,5	6,7	7,4	7,0
		Hassania	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Ensemble	Darija	98,5	98,4	98,5	96,7	96,0	96,4
		Tachelhit	2,7	2,4	2,5	1,6	1,4	1,5
Tamazight		1,5	1,3	1,4	1,0	0,9	1,0	
Tarifit		4,2	4,6	4,4	7,5	8,2	7,8	
Hassania		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	

		Préfecture de Tanger-Assilah			Région TTA		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Utilisation de l'internet au cours des 3 mois précédant le RGPH pour les âgés de 5 ans et plus	Urbain	71,0	68,2	69,6	66,7	63,8	65,3
	Rural	49,6	45,2	47,5	39,4	28,6	34,2
	Ensemble	69,7	66,9	68,3	57,1	52,0	54,6
Utilisation de l'internet au cours des 3 mois précédant le RGPH pour les âgés de 5 ans et plus selon le groupe d'âges	5-14 ans	35,4	35,5	35,5	25,6	25,2	25,4
	15-24 ans	88,6	89,0	88,8	81,6	78,9	80,3
	25-34 ans	90,9	88,4	89,7	82,6	75,2	78,9
	35-49 ans	80,3	76,0	78,2	65,8	58,4	62,2
	50 ans ou plus	55,4	47,2	51,3	39,9	32,4	36,1
Utilisation de l'internet au cours des 3 mois précédant le RGPH pour les âgés de 5 ans et plus selon le niveau d'études	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	39,0	37,4	38,1	29,0	24,2	26,2
	Préscolaire moderne/traditionnel	34,1	31,5	33,0	26,9	22,7	25,1
	Primaire	54,2	56,0	55,1	43,7	43,8	43,7
	Secondaire collégial	82,7	81,6	82,2	74,1	71,2	72,8
	Secondaire qualifiant	92,7	93,2	92,9	88,2	88,5	88,4
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	97,4	97,7	97,6	95,7	96,2	95,9
Possession d'un téléphone mobile personnel pour les âgés de 5 ans et plus	Urbain	78,8	76,4	77,6	77,5	74,7	76,1
	Rural	69,9	58,3	64,4	68,7	48,2	58,8
	Ensemble	78,2	75,4	76,8	74,4	65,8	70,2
Possession d'un téléphone mobile personnel pour les âgés de 5 ans et plus selon le groupe d'âges	5-14 ans	18,5	18,0	18,3	15,0	13,9	14,5
	15-24 ans	90,5	90,7	90,6	87,0	83,7	85,4
	25-34 ans	97,4	96,1	96,8	95,1	88,7	91,9
	35-49 ans	96,3	92,0	94,2	94,1	81,1	87,7
	50 ans ou plus	88,8	78,5	83,6	85,1	66,5	75,7
Possession d'un téléphone mobile personnel pour les âgés de 5 ans et plus selon le niveau d'études	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	74,3	69,1	71,2	74,8	57,5	64,9
	Préscolaire moderne/traditionnel	37,5	23,0	31,3	35,6	17,5	28,0
	Primaire	56,8	56,1	56,4	54,0	49,5	51,9
	Secondaire collégial	86,7	83,1	85,1	82,6	75,3	79,5
	Secondaire qualifiant	96,6	95,6	96,1	95,2	92,9	94,1
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	99,3	99,2	99,2	99,0	98,7	98,8

		Préfecture de Tanger-Assilah			Région TTA		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablette compris pour les âgés de 5 ans et plus	Urbain	11,6	8,6	10,1	10,8	8,0	9,4
	Rural	1,9	1,2	1,6	1,4	0,9	1,1
	Ensemble	11,0	8,2	9,6	7,5	5,6	6,6
Possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablette compris) pour les âgés de 5 ans et plus selon le groupe d'âges	5-14 ans	4,0	4,2	4,1	2,6	2,7	2,7
	15-24 ans	12,9	13,9	13,4	9,2	10,6	9,9
	25-34 ans	15,1	12,1	13,6	11,3	8,9	10,1
	35-49 ans	13,0	7,6	10,3	8,7	5,1	6,9
	50 ans ou plus	10,0	4,1	7,1	6,7	2,6	4,7
Possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablette compris) pour les âgés de 5 ans et plus selon le niveau d'études	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	0,7	0,4	0,5	0,5	0,3	0,4
	Présoilaire moderne/traditionnel	1,9	1,7	1,8	1,4	1,1	1,2
	Primaire	2,4	2,2	2,3	1,6	1,5	1,5
	Secondaire collégial	4,3	3,4	3,9	3,1	2,7	2,9
	Secondaire qualifiant	16,9	12,0	14,6	14,1	10,0	12,1
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	50,2	38,8	44,5	44,3	34,3	39,3

## III-Défis Economiques

		Préfecture de Tanger-Assilah			Région TTA			
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Population de 15 ans et plus	Urbain	517 165	510 739	1 027 904	965 010	977 826	1 942 836	
	Rural	32 382	29 202	61 584	508 124	469 727	977 851	
	Ensemble	549 547	539 941	1 089 488	1 473 134	1 447 553	2 920 687	
Population active de 15 ans et plus	Urbain	384 760	150 165	534 925	690 864	249 536	940 400	
	Rural	24 482	5 256	29 738	356 510	52 220	408 730	
	Ensemble	409 242	155 421	564 663	1 047 374	301 756	1 349 130	
Population inactive de 15 ans et plus	Urbain	131 629	360 485	492 114	272 802	728 174	1 000 976	
	Rural	7 893	23 946	31 839	151 338	417 492	568 830	
	Ensemble	139 522	384 431	523 953	424 140	1 145 666	1 569 806	
Taux d'activité des 15 ans et plus (%)	Urbain	74,5	29,4	52,1	71,7	25,5	48,4	
	Rural	75,6	18,0	48,3	70,2	11,1	41,8	
	Ensemble	74,6	28,8	51,9	71,2	20,8	46,2	
Taux de chômage (%)	Urbain	14,3	17,8	15,3	17,8	23,3	19,3	
	Rural	15,4	17,2	15,7	20,1	21,4	20,3	
	Ensemble	14,3	17,8	15,3	18,6	23,0	19,6	
Population active occupée de 15 ans et plus	Urbain	329 843	123 407	453 250	567 610	191 272	758 882	
	Rural	20 719	4 353	25 072	284 839	41 022	325 861	
	Ensemble	350 563	127 760	478 322	852 450	232 294	1 084 743	
Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%)	Urbain	Employeur	3,1	1,5	2,7	3,3	1,5	2,8
		Indépendant	20,3	6,9	16,7	24,3	8,8	20,4
		Salarié du secteur public	7,3	10,7	8,2	11,0	17,0	12,5
		Salarié du secteur privé	62,8	77,9	66,9	54,1	69,1	57,8
		Aide familiale	0,6	0,7	0,6	0,8	0,8	0,8
		Apprenti	0,7	0,3	0,6	0,9	0,3	0,7
		Coopérateur/Associé	2,6	0,7	2,1	2,7	0,8	2,3
		Autre	2,5	1,3	2,2	2,9	1,7	2,6
	Rural	Employeur	2,0	1,1	1,8	1,4	0,4	1,3
		Indépendant	29,3	21,8	28,0	44,5	22,7	41,8
		Salarié du secteur public	4,6	4,8	4,7	5,5	8,2	5,9
		Salarié du secteur privé	56,1	53,2	55,6	34,2	30,7	33,8
		Aide familiale	4,0	18,2	6,5	8,5	35,6	11,9
		Apprenti	0,5	0,2	0,4	0,6	0,1	0,5
		Coopérateur/Associé	2,1	0,4	1,8	2,2	1,4	2,1
		Autre	1,3	0,4	1,1	3,0	0,9	2,8
	Ensemble	Employeur	3,1	1,5	2,6	2,7	1,3	2,4
		Indépendant	20,8	7,4	17,3	31,1	11,3	26,8
		Salarié du secteur public	7,1	10,5	8,0	9,2	15,4	10,5
		Salarié du secteur privé	62,4	77,1	66,3	47,4	62,3	50,6
Aide familial		0,8	1,3	0,9	3,4	7,0	4,1	
Apprenti		0,7	0,3	0,6	0,8	0,3	0,7	
Coopérateur/Associé		2,6	0,7	2,1	2,5	0,9	2,2	
Autre		2,4	1,3	2,1	3,0	1,6	2,7	

## IV-Conditions d'Habitation

		Préfecture de Tanger-Assilah			Région TTA		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Population municipale		1 397 890	89 346	1 487 236	2 626 188	1 382 467	4 008 655
Ménages		397 526	21 318	418 844	728 766	320 094	1 048 860
Ménages sédentaires		1 397 890	89 346	1 487 236	727 486	319 809	1 047 295
Taille moyenne des ménages		3,5	4,2	3,6	3,6	4,3	3,8
Ménages selon la taille (%)	1 personne	15,0	8,6	14,6	13,6	9,2	12,2
	2 personnes	17,1	13,1	16,9	16,7	13,1	15,6
	3 personnes	18,6	15,1	18,4	18,4	14,5	17,2
	4 personnes	21,3	21,0	21,3	21,7	19,0	20,9
	5 personnes	15,3	19,1	15,5	16,0	18,0	16,6
	6 personnes	7,5	12,6	7,7	8,0	12,3	9,3
	7 personnes	3,1	5,5	3,2	3,3	6,9	4,4
	8 personnes ou plus	2,1	5,1	2,2	2,3	7,1	3,8
Ménages dont le chef de ménage est une femme (%)		19,9	11,8	19,5	20,5	13,1	18,2
Type de logement (%)	Villa / Étage de villa	1,4	0,8	1,4	1,2	0,3	0,9
	Appartement	26,4	0,5	25,1	23,0	0,3	16,1
	Maison marocaine	70,6	63,0	70,2	73,6	49,7	66,3
	Maison sommaire / Bidonville	0,7	0,5	0,7	1,1	0,7	1,0
	Logement rural	0,1	34,2	1,9	0,4	48,1	15,0
	Autre	0,7	1,0	0,7	0,6	0,8	0,7
Nombre moyen de personnes par pièce d'habitation		1,4	1,8	1,4	1,4	1,7	1,5
Ménages selon le nombre de pièces habitées (%)	1 pièce	16,2	18,5	16,3	15,0	14,6	14,8
	2 pièces	35,8	45,2	36,2	36,7	38,9	37,4
	3 pièces	33,9	25,7	33,5	32,8	30,0	32,0
	4 pièces	8,8	7,0	8,8	9,7	11,2	10,2
	5 pièces	2,5	2,0	2,5	2,8	3,3	3,0
	6 pièces	1,7	1,1	1,7	1,8	1,3	1,6
	7 pièces et +	1,1	0,5	1,1	1,2	0,7	1,0
Statut d'occupation du logement (%)	Propriétaire	47,6	82,8	49,4	53,0	85,3	62,8
	Locataire	42,3	6,1	40,5	35,0	2,6	25,1
	Autre	10,0	11,1	10,1	12,0	12,1	12,0
Âge du logement (%)	Moins de 10 ans	27,7	41,9	28,4	24,3	16,6	22,0
	10-19 ans	34,9	18,9	34,1	36,4	27,4	33,6
	20-49 ans	33,4	19,6	32,7	34,4	35,4	34,7
	50 ans ou plus	4,0	19,5	4,8	4,9	20,6	9,7
Disponibilité des éléments essentiels de confort (%)	Cuisine	98,7	97,5	98,6	98,8	94,2	97,4
	W.-C.	99,8	98,6	99,7	99,7	95,4	98,4
	Pièce d'eau	74,2	47,7	72,8	73,8	33,2	61,4
	Électricité	99,0	93,7	98,7	98,7	94,3	97,4
	Eau courante	98,1	73,2	96,8	96,8	27,5	75,7
Mode d'évacuation des eaux usées (%)	Réseau public d'assainissement	98,9	19,2	94,8	97,0	8,4	70,0
	Fosse septique	0,8	55,1	3,5	2,2	46,5	15,7
	Autre	0,3	25,7	1,6	0,8	45,1	14,3

		Préfecture de Tanger-Assilah			Région TTA		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Mode d'évacuation des déchets ménagers (%)	Bac à ordures de la commune	89,9	26,3	86,7	89,6	11,0	65,6
	Camion de la commune / Camion privé	9,3	3,8	9,0	8,4	2,1	6,5
	Dans la nature	0,4	59,0	3,4	1,3	81,1	25,7
	Autre	0,4	10,9	0,9	0,6	5,8	2,2
Combustible de cuisson utilisé (%)	Gaz	99,3	98,1	99,3	99,4	94,0	97,7
	Électricité	0,5	0,3	0,5	0,5	0,3	0,4
	Charbon	0,0	0,6	0,0	0,0	1,0	0,3
	Bois énergie	0,0	0,9	0,1	0,0	4,5	1,4
	Autre	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
Distance moyenne des logements à la route goudronnée (Km)		-	0,8	0,8	-	2,3	2,3

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

+٠٥٢٤٥٠٤+ +٠٤٠++٠٦+ | ٩٥٤٤٧٥  
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



**Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma**

**Angle Bd Ibn Tachefine et Bd Ibn Toumart B.P 104, Tanger**

**Tél : 05.39.94.06.98 / Fax : 05.39.94.03.64**

**Mail : [hcp.dr.tanger@hcp.ma](mailto:hcp.dr.tanger@hcp.ma)**

**[www.hcp.ma/region-tanger/](http://www.hcp.ma/region-tanger/)**

**[www.bds-tanger.hcp.ma](http://www.bds-tanger.hcp.ma)**